

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00712

Numéro SIREN : 822 426 979

Nom ou dénomination : 5 A

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004090

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE CHARTRES

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/004090**
n° de gestion : **2016B00712**
n° SIREN : **822 426 979 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 11/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

5 A - Société par actions simplifiée
1 rue Des Graviers - Raville 28500 Cherisy -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



427940

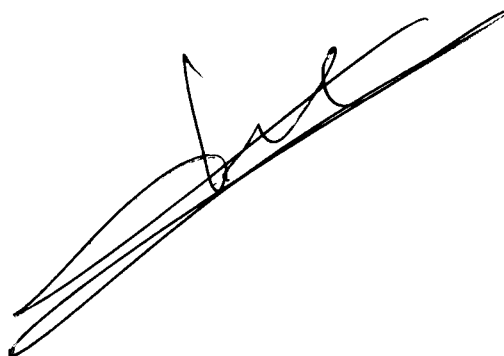
SAS 5A

1 RUE DES GRAVIERS
RAVILLE
28500 CHERISY

COMPTES ANNUELS du 01/01/2017 au 31/12/2017

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 9

copie certifiée conforme



COMPTA ILE DE FRANCE
65 RUE CASTOR

78200 MANTES LA JOLIE
01 30 33 52 07

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 4	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	93 000		93 000	93 000		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	93 000		93 000	93 000		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	39 200		39 200		39 200	
	Autres créances	1 506		1 506	520	986	189.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 896		10 896		10 896	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	51 602		51 602	520	51 082	NS
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	144 602		144 602	93 520	51 082	54.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 4	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 93 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	93 000	93 000		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	2 620		2 620	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 396	2 620	15 016	573.18
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	102 777	90 380	12 396	13.72
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		20	20	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	50		50	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 589	3 120	2 469	79.12
	Dettes fiscales et sociales	36 187		36 187	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	41 826	3 140	38 686	NS
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	144 602	93 520	51 082	54.62

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 826

3 140

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2016 4	Euros	% *
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	153 000		153 000		153 000	
Chiffre d'affaires NET	153 000		153 000		153 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			5		5	
Total des Produits d'exploitation (I)			153 005		153 005	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			39 907	2 620	37 287	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			2 302		2 302	
Salaires et traitements			69 950		69 950	
Charges sociales			25 774		25 774	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1		1	
Total des Charges d'exploitation (II)			137 934	2 620	135 315	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 070	2 620	17 690	675.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	31/12/2016 4	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	15 070	2 620	17 690	675.25
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	2 674		2 674	
Total des produits (I+III+V+VII)	153 005		153 005	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	140 608	2 620	137 989	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	12 396	2 620	15 016	573.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE**SOMMAIRE**

page

Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	5
Dérogations	5
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
Informations complémentaires (CICE)	6
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	7
Etat des échéances des créances et des dettes	7
Composition du capital social	7
Titres immobilisés	7
Evaluation des créances et des dettes	8
Disponibilités en Euros	8
Charges à payer	8

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Liste des filiales et participations	9
--------------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 144 602.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 153 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 12 396.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 518 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 518 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- Coût Salarial	1 518
Total	1 518

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	93 000		
TOTAL	93 000		
TOTAL GENERAL	93 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			93 000	93 000
TOTAL			93 000	93 000
TOTAL GENERAL			93 000	93 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	39 200	39 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 326	1 326	
Groupe et associés	180	180	
TOTAL	40 706	40 706	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 589	5 589		
Personnel et comptes rattachés	8 560	8 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 871	16 871		
Impôts sur les bénéfices	1 156	1 156		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 599	9 599		
Groupe et associés	50	50		
TOTAL	41 826	41 826		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-I3)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

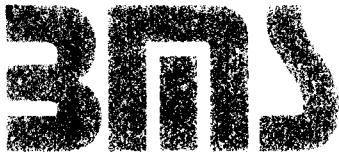
Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 168
Dettes fiscales et sociales	3 444
Total	7 612

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
			brute	nette					
200	180	95.00	190	190				180	
120 000	120 663	50.59	92 810	92 810			6 052 914	48 007	



Dr. J. J. J. J. J.
Michel JABVRE
Rue des Graviers 1
28500 Chérisy

Michel JABVRE
Rue des Graviers 1
28500 Chérisy

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

SAS 5A
1 RUE DES GRAVIERS
RAVILLE
28500 CHERISY

Le Commissaire aux Comptes
M. Michel JABVRE
Rue des Graviers 1
28500 Chérisy
a été nommé par le
Conseil d'Administration
de la SAS 5A le 15/01/2017
pour exercer ses fonctions
à compter du 1^{er} janvier 2017
jusqu'au 31 décembre 2017.

SAS 5A

1 RUE DES GRAVIERS-RAVILLE
28500 CHERISY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2017

Monsieur le Président,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 5A relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS 5A à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

❖ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

❖ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

❖ **Évaluation des titres de participation**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 93 000 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « titres immobilisés » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation de la filiale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS 5A à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chavagne,
Le 29 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
La SARL BMS
représentée par David SAUVAGE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12		Exercice N-1 31/12/2016 4	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage					
	Autres immobilisations corporelles					
	Immobilisations en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	93 000		93 000	93 000	
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
	Total II	93 000		93 000	93 000	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	39 200		39 200	39 200	
	Autres créances	1 506		1 506	520	189.67
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	10 896		10 896	10 896	
	Charges constatées d'avance (3)					
	Total III	51 602		51 602	520	NS
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		144 602		144 602	93 520	54.62

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017	12	Exercice N-1 31/12/2016	4	Ecart N / N-1	
		Euros		%			
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 93 000)	93 000		93 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	2 620		2 620		2 620	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	12 396		2 620		15 016	573.18
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	102 777		90 380		12 396	13.72
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit			20		20	100.00
	Concours bancaires courants					50	
	Emprunts et dettes financières diverses	50					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 589		3 120		2 469	79.12
	Dettes fiscales et sociales	36 187				36 187	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	41 826		3 140		38 686	NS
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	144 602		93 520		51 082	54.62

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

41 826 3 140

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 4	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	153 000		153 000		153 000	
Chiffre d'affaires NET	153 000		153 000		153 000	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5		5	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			153 005		153 005	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			39 907	2 620	37 287	NS
Impôts, taxes et versements assimilés			2 302		2 302	
Salaires et traitements			69 950		69 950	
Charges sociales			25 774		25 774	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1		1	
Total des Charges d'exploitation (II)			137 934	2 620	135 315	NS
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			15 070	2 620	17 690	675.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	4	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		15 070		2 620	17 690	675.25
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		2 674			2 674	
Total des produits (I+III+V+VII)		153 005			153 005	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		140 608		2 620	137 989	NS
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		12 396		2 620	15 016	573.18

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Dérogations	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
Informations complémentaires (CICE)	7
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
Titres immobilisés	8
Evaluation des créances et des dettes	9
Disponibilités en Euros	9
Charges à payer	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Liste des filiales et participations	10

NA = Non Applicable NS = Non significative

Eléments des comptes annuels
visés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 144 602.16 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 153 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 12 396.42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Néant

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 518 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 518 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- Coût Salarial	1 518
Total	1 518

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Eléments des comptes annuels
présentés au présent rapport
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	93 000		
TOTAL	93 000		
TOTAL GENERAL	93 000		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			93 000	93 000
TOTAL			93 000	93 000
TOTAL GENERAL			93 000	93 000

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	39 200	39 200	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 326	1 326	
Groupe et associés	180	180	
TOTAL	40 706	40 706	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	5 589	5 589		
Personnel et comptes rattachés	8 560	8 560		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 871	16 871		
Impôts sur les bénéfices	1 156	1 156		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 599	9 599		
Groupe et associés	50	50		
TOTAL	41 826	41 826		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	50			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	9 300			9 300

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 168
Dettes fiscales et sociales	3 444
Total	7 612

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SCI MASO - SAS TOSCA - Participations détenues entre 10 et 50 %	200	180	95,00	190	190				180	
	120 000	120 663	50,59	92 810	92 810			6 052 914	48 007	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

5 A
Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros
Siège social : 1, rue des Graviers – RAVILLE
28500 CHERISY
RCS CHARTRES 822 426 979

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
Exercice clos le 31 décembre 2017

Monsieur Philippe TOLLEMER, associé unique et Président de la société 5A, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé, étant précisé qu'il s'agit du premier exercice clos, et que cet exercice ne comporte que quatre mois.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société n'appelle pas de commentaires particuliers.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2017, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de gérer au mieux ses participations.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Nous vous rappelons que notre société contrôle actuellement les sociétés suivantes :



- la société TOSCA dont elle détient 50,59 % des actions.
- La société MASO dont elle détient 95% des parts.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 150 000 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 5 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 39 907 euros contre 2 620 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 302 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 69 950 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 25 774 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 2 contre 0 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 137 934 euros contre 2 620 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 15 070 euros contre -2 620 euros pour l'exercice précédent.



Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 15 070 euros contre -2 620 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- de l'impôt sur les sociétés de 2 674 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 12 396 euros contre une perte de -2 620 euros.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 41 826 euros contre 3 140 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 12 396 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante

Bénéfice de l'exercice :	12 396 euros
A la réserve légale :	9 300 euros
Le solde, soit	3 096 euros

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à 476 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 102 777 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 7 063 euros, qui a entraîné un impôt de 1 059 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.



Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Exercice Clos au 31/12/2017

Article D. 441 L - 1° du Code de commerce : Factures payées non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441 L - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Montant total des factures concernées TTC	101 €	101 €	101 €	1 018 €	1 321 €		10 400 €	20 400 €	0 €	0 €		30 800 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,24%	0,24%	0,24%	2,47%	3,19%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							5,66%	11,11%	0,00%	0,00%		16,77%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours						Délais légaux 30 jours					

Exercice Clos au 31/12/2017

Article D. 441 L. - 1° du Code de commerce : Factures payées non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 L. - 2° du Code de commerce : Factures échues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement											
Montant total des factures concernées TTC	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures échues du (A) relatives à des dettes et créances régularisées ou non comptabilisées											
Nombre de factures échues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures échues (préciser HT ou TTC)											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (constructif ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 441-1 du Code de commerce)											
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux 30 jours					Délais légaux 30 jours					

CONVENTIONS REGLEMENTEES

En application des dispositions de l'article L. 227-10 4^{ème} du Code de commerce et contrairement aux règles applicables à la SAS pluripersonnelle, les conventions conclues directement entre la société unipersonnelle et son dirigeant ne font pas l'objet d'un rapport du Commissaire aux Comptes mais doivent être seulement mentionnées sur le registre.

Conventions conclues au cours de cet exercice :

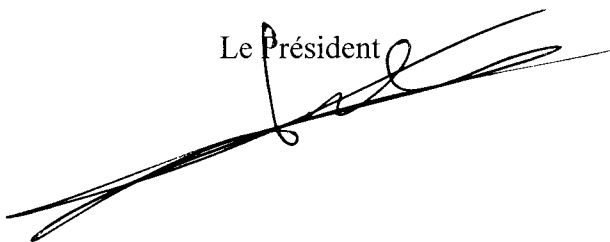
- Convention de trésorerie avec les sociétés TOSCA et MASO, sociétés dont Monsieur Philippe TOLLEMER est associé.
- Convention d'assistance administrative avec les sociétés TOSCA et MASO qui a donné lieu à une facturation annuelle de 153 000 euros HT



ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned below the text 'Le Président'.

5 A

Société par actions simplifiée au capital de 93 000 euros

Siège social : 1, rue des Graviers – RAVILLE

28500 CHERISY

RCS CHARTRES 822 426 979

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 12 396 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	12 396 euros
--------------------------	--------------

A la réserve légale :	9 300 euros
-----------------------	-------------

Le solde, soit	3 096 euros
----------------	-------------

En totalité au compte "report à nouveau", lequel s'élève ainsi à 476 euros

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme

Le Président

